

**Le Conseil Municipal se réunira le mardi 09 avril 2024 à 19h30
dans la salle du conseil de Saint Amour Bellevue**

ORDRE DU JOUR

Place de Marcs – Budget annexe de la commune

1. Approbation du Compte de Gestion 2023 - Délibération
2. Vote du Compte Administratif 2023 : Délibération
3. Affectation du Résultat 2023 - Délibération
4. Vote du Budget Primitif 2024 annexe « commerces Place des Marcs » - Délibération

Budget Principal de la Commune

5. Approbation du Compte de Gestion 2023 - Délibération
6. Vote du Compte Administratif 2023 : Délibération
7. Affectation du Résultat 2023 - Délibération
8. Vote du taux des taxes directes locales 2024 – Délibération
9. Vote du Budget Primitif 2024 - Délibération
10. Questions diverses

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du conseil sous la présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.

Convocation du 05 avril 2024 ((Présent Excusé (P) Pouvoir))

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme PERRET Mireille | <input checked="" type="checkbox"/> M. TRIBOULET Mathieu | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. TERRET Maxime | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CHOMIENNE Laurence (p2) | <input checked="" type="checkbox"/> M. BOISSON Claude (p4) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine (p1) | <input checked="" type="checkbox"/> M. DE SONIS Joseph | <input type="checkbox"/> M. BARBET Grégory (p2) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel (p3) | <input checked="" type="checkbox"/> M. DURAND Pascal | <input type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude (p4) |
| <input type="checkbox"/> Mme BERNET Marie José (p1) | <input type="checkbox"/> M. MIDEY Jean-Yves (p3) | |

Mme CANARD Catherine a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 mars 2024 : le procès-verbal de la réunion du 18 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

PLACE DES MARCS

1. Approbation du Compte de Gestion 2023 – Commerces Place des Marcs

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue **la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur** et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur,

	Investissement	Fonctionnement	Total
PREVISION 2023	124 000 €	13 000 €	137 000 €
Recettes 2023	121 101,99	12 977,00	134 078,99
Dépenses 2023	28 645,17	5 216,11	33 861,28
Résultat de l'exercice 2023	92 456,82	7 760,89	100 217,71

Résultat de l'exercice = Excédent + 100 217.71 €

PROCES VERBAL DU 09 AVRIL 2024

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (10 présents 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte de gestion 2023 du receveur municipal pour l'exercice 2023.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

♦ DE 2024 / 011

2. Vote du Compte Administratif 2023 - Commerces Place des Marcs

Sous la présidence de Rachel HAMET, en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil examine le compte administratif du budget Commerces Place des Marcs de l'exercice 2023 qui s'établit ainsi :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat de l'exercice 2023	+ 92 456,82	+ 7 760,89	100 217,71
Résultat 2022	- 92 478,37		- 92 478,37
Résultat d'ensemble (2022 + 2023)	- 21,55	+ 7 760,89	+ 7 739,34

Hors la présence du Maire,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (9 présents 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte administratif du budget Commerces Place des Marcs de l'exercice 2022

♦ DE 2024/012

♦ AR 2024/020

3. Affectation du Résultat 2023 - Commerces Place des Marcs

Voir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

Excédent de 7 760.89 €

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (10 présents 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme indiqué ci-dessus.

7 760.89	au compte 1068 (recette d'investissement)
	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

♦ DE 2024/013

4. Vote du Budget Primitif 2024 annexe « commerces Place des Marcs » - Délibération

Madame le Maire présente le projet du Budget annexe « Commerces Place des Marcs »

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget « Commerces Place des Marcs » de l'exercice 2024 de la Commune de Saint Amour Bellevue,

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	14 000 €	14 000 €
INVESTISSEMENT	40 000 €	40 000 €
TOTAL	54 000 €	54 000 €

PROCES VERBAL DU 09 AVRIL 2024

✓ **LE CONSEIL,**

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (10 présents 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE le budget « Commerces Place des Marcs » de l'exercice 2024 s'équilibrant en recettes et en dépenses.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Ch.	Libellé	Projet 2024
615228	011	Entretien et réparation autres bâtiments	3 000
6156	011	Maintenance	3 000
6236	011	Catalogues & imprimés	1 000
		011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 000
65888	65	Autres	361
		65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	361
66111	66	Intérêts des emprunts & dette	6 000
		66 CHARGES FINANCIERES	6 000
023	023	Virement à la sect. d'investissement	639
		Total des Dépenses de fonctionnement	14 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

Compte	Ch.	Libellé	Projet 2024
752	75	Revenus des immeubles	14 000
		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 000
		total des Recettes de Fonctionnement	14 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Compte	Ch	Libellé	Projet 2024
001	001	Déficit reporté	21
1641	16	Remboursement du capital	29 379
165	16	dépôts et cautionnement reçus	1 600
		Total du chapitre 16	30 979
2158	21	Autre installation, matériel et outillage	9 000
		Total du chapitre 21	9 000
		Total Général des Dépenses d'Investissement	40 000

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

Compte	Ch.	Libellé	Projet 2024
1068	10	Affectation du résultat	7 761
1381	13	Subventions non transférables Etat et établissement nationaux (subvention du BUDGET PRINCIPAL)	30 000
		Total du chapitre 13	30 000
165	16	Dépôts et cautionnements	1 600
021	021	Virement de la section de fonctionnement	639
		Total Général des Recettes d'investissement	40 000

♦ DE 2024/020

♦ AR 2024/021

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

5. Approbation du Compte de Gestion 2023 - Délibération

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur,

	Investissement	Fonctionnement	Total
PREVISION 2023	546 000,00	840 000,00	1 386 000 €
Recettes 2023	436 793,81	840 413,62	1 277 207,43
Dépenses 2023	535 102,70	750 710,95	1 285 813,65
Résultat 2023	-98 308,89	89 702,67	-8 606,22

Résultat de l'exercice = Déficit - 8 606,22 €

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (10 présents 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte de gestion 2023 du receveur municipal pour l'exercice 2023.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

♦ DE 2024/015

6. Vote du Compte Administratif 2023 - Budget principal

Sous la présidence de Rachel HAMET, en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil examine le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023 qui s'établit ainsi :

RESULTAT GLOBAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes 2023	436 793,81	840 413,62	1 277 207,43
Dépenses 2023	535 102,70	750 710,95	1 285 813,65
Résultat 2023	-98 308,89	89 702,67	-8 606,22
Résultat antérieur 2022	132 988,55	254 749,98	387 738,53
Résultat d'ensemble (2022 + 2023)	34 679,66	344 452,65	379 132,31

Hors la présence du Maire,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (9 présents 13 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023

♦ DE 2024/016

♦ AR 2024/024

PROCES VERBAL DU 09 AVRIL 2024

7. Affectation du Résultat 2023 Budget principal

Voire entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

Excédent de fonctionnement 344 452.65 €

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (10 présents 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme indiqué ci-dessus.

	Au compte 1068 (recette d'investissement)
344 452.65	Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

♦ **DE 2024/021**

8. Vote du taux des taxes directes locales 2024 – Délibération

TAUX 2024	Bases effectives 2023	taux de référence pour 2024	taux plafonds 2024	Bases prévisionnelles 2024	Produit de références
Taxe foncière (bâti)	669 034	42,93%	110,67%	709 200	304 459,56 €
Taxe foncière (non bâti).	348 756	29,33%	125,25%	362 100	106 203,93 €
Taxe habitation	110 702	12,80%	50,66%	101 100	12 940,80 €
				TOTAUX	423 604,29 €

Délibération

Vu le projet de budget primitif de l'année 2024

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de déterminer les taux 2024, Taxe Foncière (bâti), Taxe Foncière (non bâti), Taxe d'habitation.

Il est précisé que les taux proposés respectent la proportionnalité entre les différentes taxes.

LE CONSEIL,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (10 présents 12 pour, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE de déterminer les taux 2024 de la Taxe Foncière (bâti), Taxe Foncière (non bâti) et Taxe d'habitation comme ci-dessous :

PROPOSITION 1

TAXES	Bases prévisionnelles 2024	Taux VOTE	Produit attendu
Taxe foncière (bâti)	709 200	42,93%	304 459,56 €
Taxe foncière (non bâti).	362 100	29,33%	106 203,93 €
Taxe habitation	101 100	12,80%	12 940,80 €
	TOTAUX		423 604,29 €

PROCES VERBAL DU 09 AVRIL 2024

PROPOSITION 2

TAXES	Bases prévisionnelles 2024	Taux VOTE	Produit attendu
Taxe foncière (bâti)	709 200	43,14%	305 948,88 €
Taxe foncière (non bâti).	362 100	29,47%	106 710,87 €
Taxe habitation	101 100	12,86%	13 001,46 €
	TOTAUX		425 661,21 €

PROPOSITION 3

TAXES	Bases prévisionnelles 2024	Taux VOTE	Produit attendu
Taxe foncière (bâti)	709 200	43,56%	308 927,52 €
Taxe foncière (non bâti).	362 100	29,76%	107 760,96 €
Taxe habitation	101 100	12,99%	13 132,89 €
	TOTAUX		429 821,37 €

♦ DE 2024/018

9. Vote du Budget Primitif 2024 Commune – Délibération

Chaque conseiller reçoit un budget, lecture est faite de celui-ci.

Le budget 2024 est établi et équilibré comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	970 000 €	970 000 €
INVESTISSEMENT	370 000 €	370 000 €
TOTAL	1 340 000 €	1 340 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	Libellé	PROJET 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	229 200
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	156 700
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	204 100
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	80 300
66	CHARGES FINANCIERES	3 500
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	277 200
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	19 000
	Total des Dépenses	970 000
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	Libellé	PROJET 2024
002	Excédent ordinaire reporté	344 452
70	PRODUITS DES SERVICES, du domaine et ventes diverses	35 081
73	IMPOTS ET TAXES	501 400
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	37 117
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	51 700
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	250
	Total des Recettes	970 000

PROCES VERBAL DU 09 AVRIL 2024

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Compte	Ch	Libellé	Projet 2024
1641	16	Remboursement du capital	25 000
165	16	dépôts et cautionnement reçus	2 000
Total du chapitre 16			27 000
202	20	Frais d'études Plan Local Urbanisme	4 800
20415332	20	ADM : Bâtiments, installations	30 000
2041582	20	Subvention d'équipement versées "SYDESL3	18 200
Total du chapitre 20			53 000
2121	21	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 500
2152	21	installation de voirie	4 000
21568	21	Autres matériels, outillages incendie	5 000
2158	21	Autre installation matériel et outillage	2 000
21838	21	Autre matériel informatique	2 500
21848	21	Autre matériel de bureau et mobiliers	2 000
Total du chapitre 21			19 000
OPERATION INVESTISSEMENT			
Programme Investissement			271 000
79		Aménagement cimetière	4 000
109		Ecole maternelle	15 000
115		Salle de fêtes	21 000
125		Noms et numérotation de rues	1 000
151		Aménagement Place du Plâtre Durand	230 000
Total Général des dépenses d'investissement			370 000

RECETTES INVESTISSEMENT			
Compte	Ch	Libellé	Projet 2024
001	001	Excédent reporté	34 679
Total du chapitre 001			34 679
10222	10	Fonds de Compensation T.V. A	4 100
10226	10	Taxe Aménagement	5 221
Total du chapitre 10			9 321
1323	13	Subvention équipement Département	500
Total du chapitre 13			4 100
OPERATION INVESTISSEMENT			
115		Salle de fêtes	21 000
Programme Investissement			21 000
165	16	Dépôts et cautionnements	2 000
Total du chapitre 16			2 000
021	021	Virement de la section de fonctionnement	277 200
Total du chapitre 021			277 200
2802	040	Amortissement des frais d'études	100
280415332	040	ADM : Bâtiments, installations	8 500
28041582	040	Amortissement SYDESL	10 400
Total du chapitre 040			19 000
Total Général des RECETTES d'INVESTISSEMENT			370 000

○ **LE CONSEIL,**

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (09 présents 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le budget principal de la commune 2024

◆ DE 2024/019

◆ AR 2024/023

10. Questions diverses

Entretien des locaux : L'entreprise SEGUIGNE a été sélectionnée pour l'entretien des locaux (mairie, école, cantine, agence postale) pour un budget : 1589 € HT / 1907 € TTC (vitres comprises deux fois/an)
Les entreprises PRO-MENAGE et MP propreté n'ont pas été retenues.
Démarrage le 29 avril 2024.

Fleurissement : choix des fleurs par Rachel HAMET et Mireille PERRET (village) Devis en attente

Fleurissement de la terrasse de la mairie : 2 bacs avec cyprès pompons + fleurs dans 4 bac suspendus intérieur (dysplagnai rouge) : 1126 TTC

Contrôle des bornes incendie : convention renouvelée avec Crèches sur Saône pour contrôle des débits (dossier suivi par Hervé GASCOIN)

Epannage produits phytosanitaires

Courrier à faire aux viticulteurs des zones de vie (école, mairie, cantine, place des Marcs, terrain multisport : pour respect des distances de sécurité. (5 ou 10 m en fonction des produits utilisés), hors flavescence dorée.
Chartre de bonne conduite sur site internet et panneau Pocket qui doit être validée par le cru et la Préfecture.

Commission tourisme :

Planning des manifestations retenues :

Galerie D'art Saint Amour Nouvelle exposition de Véronique Dumont artiste, début **juin**

Vide grenier **28 avril 2024** : organisation les conscrits. (Terrain multisport)

Nouveau parcours photos : thème à définir en avril, mis en place fin **mai 2024**

Caveau ouverture éphémère à partie du **8 mai à fin août** tous les Week-ends (1 Barbecue par mois est prévu le dernier vendredi de chaque mois). Les travaux sont annoncés pour la rentrée.

Rallye des vins **8 juin** passage aux Chamonards (buvette prévue par une association extérieure rattachée au rallye)

Dinée à la belle étoile : **14 et 15 juin 2024**

Marche Gourmande **23 juin** départ St Amour : recherche des bénévoles pour le jour J sur le terrain.

Journée des familles **12 juillet** feux d'artifices : organisation par les conscrits, la mairie offre le feu d'artifices.

Ginguette 2024 : date retenue le **4 octobre 2024**

Conscrits Saint Amour / Saint Vérand / Chânes : samedi **19 Octobre 2024**

Marché de Noel : date 2024, samedi **7 décembre**, le samedi d'avant est sur Novembre.

➤ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07**

Signature du Maire
Mme Josiane CASBOLT



Signature de la Secrétaire de Séance
Mme Catherine CANARD

